

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des transports et de la sécurité routière prennent des mesures pour renforcer les chaînes d'approvisionnement et collaborer aux priorités du secteur des transports

Le 20 février 2026, Vancouver – Le ministre fédéral des Transports du Canada, l'honorable Steven MacKinnon, et le ministre des Transports et du Transit de la Colombie-Britannique, l'honorable Mike Farnworth, ont coprésidé aujourd'hui la réunion annuelle du Conseil des ministres responsables des transports et de la sécurité routière.

Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux se sont réunis pour discuter des thèmes suivants et de leur incidence sur le secteur des transports :

- Renforcement des chaînes d'approvisionnement et diversification commerciale et économique
- Financement et mise en œuvre de projets dans le secteur des transports
- Sécurité routière
- Relations de travail dans le secteur des transports

Les ministres sont déterminés à poursuivre le dialogue avec les Premières Nations, Inuit et Métis. Avant leur réunion annuelle, les ministres ont rencontré les chefs de l'Assemblée des Premières Nations, de l'Inuit Tapiriit Kanatami et du Ralliement national des Métis pour prendre connaissance de leurs priorités dans le secteur des transports. Leur discussion a porté sur la sécurité et l'accessibilité, y compris en ce qui concerne les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, le financement dans les infrastructures et l'amélioration de la résilience des chaînes d'approvisionnement dans le secteur des transports.

Chaînes d'approvisionnement et état des réseaux de transport au Canada

Les ministres ont reconnu que des chaînes d'approvisionnement efficaces, fiables, résilientes et compétitives sont essentielles à la vigueur de l'économie canadienne, à la diversification du commerce et à la capacité des entreprises à acheminer leurs produits au pays et à l'étranger. Ils ont précisé que les réseaux de transport sont indispensables pour assurer le transport des marchandises vers des communautés partout au pays, pour soutenir la souveraineté arctique et nordique et maintenir la position du Canada en tant que partenaire commercial fiable dans un environnement mondial en constante évolution.

Les ministres ont discuté des mesures visant à renforcer le rendement des chaînes d'approvisionnement et de l'état des réseaux de transport au Canada. Ils ont échangé leurs points de vue sur les pressions actuelles qui pèsent sur les corridors commerciaux et économiques, ainsi que sur les points d'accès au pays, et ont discuté des possibilités de travailler ensemble et de collaborer avec des partenaires industriels.

Les ministres ont examiné des pistes pour accroître l'efficacité et la résilience des chaînes d'approvisionnement, tant au moyen d'initiatives menées au sein de leurs gouvernements respectifs

que dans le cadre d'actions coordonnées, comme l'amélioration de l'échange d'information et l'identification de mesures susceptibles d'alléger le fardeau réglementaire et les formalités administratives, le cas échéant. Les ministres ont souligné que des investissements stratégiques dans des infrastructures en soutien au commerce sont essentiels pour améliorer la fluidité et la fiabilité des échanges commerciaux, accroître les capacités et ouvrir de nouvelles portes d'accès aux marchés internationaux.

La plupart des gouvernements ont maintenant signé un protocole d'entente sur le camionnage interprovincial-territorial portant sur 14 mesures qui profiteront aux Canadiens et Canadiennes en alignant certaines réglementations, en facilitant le commerce au Canada, en réduisant les barrières commerciales et en augmentant l'efficacité des chaînes d'approvisionnement tout en maintenant des normes de sécurité dans le secteur du transport routier. Ces mesures contribueront aussi à réduire certains obstacles au commerce, à renforcer l'harmonisation des règles sur le camionnage à l'échelle du Canada et à augmenter l'efficacité des chaînes d'approvisionnement tout en maintenant les normes en matière de sécurité dans le secteur du camionnage. Le processus d'approbation par tous les gouvernements devrait être finalisé dans les prochaines semaines, après quoi les termes du protocole d'entente seront divulgués. À l'avenir, les ministres poursuivront leurs efforts pour mettre en œuvre l'entente et, en s'appuyant sur les mécanismes existants, pour réaliser des progrès supplémentaires afin d'atteindre les objectifs à plus long terme dans le secteur du camionnage, en collaboration avec les parties prenantes de l'industrie.

Financement des réseaux de transport

Les ministres ont parlé des moyens d'investir dans les infrastructures de transport pour surmonter les difficultés croissantes au chapitre de l'économie et de la mobilité de la population canadienne dans son ensemble. Les ministres ont discuté de leurs domaines d'investissement prioritaires respectifs, comme le renforcement des corridors commerciaux, le transport en commun l'entretien et le maintien en état des aéroports, des routes, des ponts, et des réseaux de traversiers dans les provinces et les territoires, ainsi que l'amélioration de l'accès aux régions rurales et éloignées. Les ministres provinciaux et territoriaux ont souligné l'importance d'un financement fédéral des infrastructures substantiel, prévisible, souple et à long terme qui respecte leurs compétences et appuie leurs priorités. Le ministre fédéral a reconnu la valeur des investissements dans le secteur des transports et a dit souhaiter agir en partenariat avec les gouvernements des provinces et territoires en ce sens.

Mise en œuvre des réseaux de transport

Les ministres ont discuté d'autres approches collaboratrices pour la mise en œuvre de projets d'infrastructures de transport, comme les partenariats public-privé et le modèle d'alliance qui a été utilisé par certaines gouvernements. Ils ont également abordé la question de la collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux dans la réalisation de projets routiers et d'autres types d'infrastructures de transport. Les ministres ont aussi fait part de leur engagement à favoriser l'approvisionnement public au Canada, dans le même esprit que l'initiative fédérale « Achetez canadien » et les initiatives provinciales et territoriales similaires, pour appuyer la création d'emplois et la croissance, et soutenir l'économie canadienne tout en permettant des décisions d'achat rentables.

Stratégie de sécurité routière 2035 et au-delà

Les ministres ont approuvé la dernière version de la stratégie nationale de sécurité routière du Canada, intitulée Sécurité routière 2035 et au-delà. Cette stratégie s'appuie sur les succès obtenus dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière 2025 du Canada et renouvelle les efforts fédéraux,

provinciaux et territoriaux visant à réduire le nombre d'accidents mortels et de blessés graves sur les routes canadiennes. Les ministres ont souligné que cette stratégie aiderait à protéger toutes les personnes qui utilisent les routes, à renforcer la confiance du public dans le réseau de transport et à s'assurer que les efforts en matière de sécurité routière dans l'ensemble des provinces et territoires reposent sur des données probantes et s'adaptent à l'évolution des véhicules automobiles.

Sécurité routière

Les ministres ont discuté de la sécurité des véhicules commerciaux et ont réitéré leur engagement à coordonner les mesures prises par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, avec une meilleure application de la loi, de la formation et des licences. Ils ont convenu d'agir en collaboration contre le non-respect des règles de travail, de fiscalité et de sécurité dans l'industrie du camionnage commercial associées au modèle « Chauffeurs incorporés », dans lequel les travailleurs qui devraient être traités comme des employés sont plutôt étiquetés comme travailleurs autonomes. Ils ont également examiné des stratégies possibles pour améliorer la sécurité routière et discuté des stratégies à adopter pour prévenir l'augmentation des dommages aux infrastructures, tels que ceux causés par les collisions entre des véhicules, des ponts et des viaducs.

Relations de travail dans le secteur des transports

Les ministres ont fait remarquer que les chaînes d'approvisionnement des transports au Canada ont été soumises à des pressions sans précédent ces dernières années, notamment celles liées à de nombreuses interruptions de travail. Les ministres respectent le processus de négociation collective et encouragent fortement les parties à travailler en vue de trouver des solutions, compte-tenu de l'importance de chaînes d'approvisionnement fiables pour les entreprises, la main-d'œuvre et les ménages au Canada.

Citations

« Que ce soit par voie ferroviaire, routière, aérienne ou maritime, le transport est une force unificatrice qui permet de déplacer les personnes et les produits du Canada à l'intérieur de nos frontières et à l'étranger de manière sécuritaire et efficace. Je tiens à remercier les ministres provinciaux et territoriaux ainsi que les chefs de l'Assemblée des Premières Nations, de l'Inuit Tapiriit Kanatami et du Ralliement national des Métis pour leurs conversations réfléchies au cours des deux derniers jours. Je me réjouis à l'idée de poursuivre ces discussions à l'avenir. »

– L'honorable Steven MacKinnon

Ministre des Transports et leader du gouvernement à la Chambre des communes

« Nos réseaux de transport sont les piliers des économies provinciales, territoriales et nationale du Canada. Les provinces et les territoires travaillent de façon constructive avec le gouvernement fédéral afin de garantir des réseaux de transport sécuritaires, fiables et efficaces qui assure le transport des personnes et des marchandises et favorise la prospérité économique d'un océan à l'autre. »

L'honorable Mike Farnworth

Ministre des Transports et du Transit et leader parlementaire du gouvernement de la Colombie-Britannique

Personnes-ressources

Philippe-Alexandre Langlois

Directeur des communications

Cabinet de l'honorable Steven MacKinnon

Ministre des Transports et leader du gouvernement à
la Chambre des communes

Ottawa

873-455-2432

philippe-alexandre.langlois@tc.gc.ca

Relations avec les médias

Transports Canada, Ottawa

Media@tc.gc.ca

613-993-0055

Relations avec les médias

Communications gouvernementales et engagement
public de la C.-B.

Ministère des Transports et du Transit

250-356-8241